

Arrondissement de La Flèche

Commune de VILLAINES SOUS MALICORNE

Procès-Verbal de la séance du jeudi 11 avril 2024

Date de convocation : L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à vingt heures trente, 04 avril 2024 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Laurent HUBERT Maire.

Date d'affichage : 04 avril 2024 Étaient présents : Mesdames et Messieurs Laurent HUBERT, Daniel GUÉRINET, Christelle PHILIPPE, Joël BIGNON, Marie-Jo ROUAULT, Jean-Marie PRECHAIS, Gervais COMPAIN, Jean-Marie CHALOIGNE, Christelle DOLBEAU, Laurence COSNARD, Christophe PERDRIX, Virginie CARRÉ et Christelle LEVILLAIN formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 13

Absents excusés : Marie-Laure MÉTIVIER et Tony BERTRON.

Absent : Néant.

Ordre du jour : -1*- Affectation des résultats financiers de 2023 ; -2*- Vote des taux des taxes communales 2024 ; -3*- Etude et vote des budgets 2024 ; -4*- Attribution des marchés « Réaménagement des sanitaires existants de l'école » ; -5*- Décisions Municipales ; -6*- Compte rendu du Conseil d'école du 14 mars 2024 ; -7*- Inauguration Mairie samedi 13 avril 2024 ; -8*- Fête nationale 2024 ; -9*- Soirées estivales 2024 ; -10*- Fête de la terre 2024 : actualités ; -11*- Comptes rendus : Commissions et travaux en cours ; -12*- Informations communautaires ; -13*- Questions diverses.

Secrétaire : En vertu de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Christelle PHILIPPE comme secrétaire de séance.

2024-04-01 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET DU LOTISSEMENT DE LA GALOISIÈRE 3 :

Le Maire rappelle que lors de la précédente réunion, les comptes administratifs de six budgets communaux 2023 : commune, immeuble commercial, assainissement, lotissements de la Galoisière 2, de la Galoisière 3 et des Grandes Forges ont été votés.

Une erreur matérielle a été commise en section de fonctionnement - dépenses - pour le budget du lotissement de la Galoisière 3.

Il y a lieu de présenter de nouveau ce compte administratif et de l'approuver.

BUDGET LOTISSEMENT DE LA GALOISIÈRE 3 :

*** Section de fonctionnement**

	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>152 565,81</u>	<u>74 157,76</u>
002 - Résultat de fonctionnement 2022 reporté	25 002,10	25 002,10
011 - Charges à caractère général	78 406,05	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	0	0
042 - Opérations ordre transfert entre sections	49 155,66	49 155,66
65 - Charges diverses de gestion courante	2,00	0
66 - Charges financières	0	0

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>152 565,81</u>	<u>49 080,26</u>
002 - Résultat Fonctionnement 2022 reporté	0	0
042 - Opérations Ordre Transfert entre sections	124 590,50	49 080,26

70 - Produits de terrains aménagés	0	0
74 - Autres attributions et participations	27 975,31	0
75 - Autres produits de gestion courante	0	0

Il apparaît un déficit de fonctionnement de clôture de 25 077,50 €.

* Section d'investissement		
	Prévu	Réalisé
<u>Dépenses</u>	<u>216 026,05</u>	<u>49 080,26</u>
001 - Déficit d'investissement 2022 reporté	0	0
020 - Dépenses imprévues	0	0
040 - Opérat.Ord.Transf.entre sections (Terrains)	124 590,50	49 080,26
16 - Emprunts dettes assimil (Equil.Commune)	91 435,55	0

	Prévu	Réalisé
<u>Recettes</u>	<u>216 026,05</u>	<u>216 026,05</u>
001 - Excédent d'investissement 2022 reporté	166 870,39	166 870,39
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	0
040 - Opérat. Ord. Transf.entre sections (Terrains)	49 155,66	49 155,66
16 - Emprunt dettes assimil.-Equil Commune	0	0

En investissement, il apparaît un excédent d'investissement de 166 945,79 €.

Le résultat cumulé est un excédent globalisé (investissement et fonctionnement) égal à 141 868,29 €.

Le Maire ayant quitté la salle, le premier Adjoint met aux voix. Ce compte administratif est adopté à l'unanimité.

2024-04-02 : AFFECTATION DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2023 :

Le Maire rappelle que lors de la réunion du 13 mars 2024, les comptes administratifs 2023 pour les budgets "communal", "immeuble commercial", " assainissement", "Lotissement de La Galoisière 2" et "Les Grandes Forges" ont été approuvés et celle du 11 avril 2024 pour le "Lotissement de La Galoisière 3", il y a lieu maintenant d'affecter les résultats :

1* Balance du Compte Administratif 2023 de la Commune

Fonctionnement

Excédent de l'exercice.	147 676,93 €
Excédent de l'année N-1	+14 569,45 €
<u>Résultat à affecter : Excédent</u>	<u>162 246,38 €</u>

Investissement

Excédent de l'exercice	430 213,67 €
Excédent de l'année N-1	-223 954,75 €
Résultat d'investissement : Excédent	206 258,92 €

Affectation du résultat : 162 246,38 €

Affectation en réserve d'investissement, compte 1068	150 000,00 €
Report en fonctionnement, compte 002 en recettes	12 246,38 €
Report d'investissement compte 001 en dépenses	206 258,92 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2* Balance du Compte Administratif 2023 de l'Immeuble Commercial**Fonctionnement**

Excédent de l'exercice.	18 280,76 €
Excédent de l'année N-1	<u>+14 393,21 €</u>
<u>Résultat à affecter : Excédent</u>	32 673,97 €

Investissement

Excédent de l'année	0,00 €
Excédent de l'année N-1	<u>+76,62 €</u>
Résultat d'investissement : Excédent	76,62 €

Affectation du résultat : 32 673,97 €

Affectation en réserve d'investissement, compte 1068	16 000,00 €
Report en fonctionnement, compte 002 en recettes	16 673,97 €
Report d'investissement compte 001 en recettes	76,62 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**3* Balance du Compte Administratif 2023 de l'assainissement****Fonctionnement**

Excédent de l'exercice.	17 776,51 €
Excédent de l'année N-1	<u>8 279,71 €</u>
<u>Résultat à affecter : Excédent</u>	26 056,22 €

Investissement

Excédent de l'année	7 389,83 €
Excédent de l'année N-1	<u>+3 818,54 €</u>
Résultat d'investissement : Excédent	20 732,38 €
Reste à réaliser en dépenses :	20 000,00 €

Affectation du résultat : 26 056,22 €

Affectation en réserve d'investissement, compte 1068	6 000,00 €
Report en fonctionnement, compte 002 en recettes	20 056,22 €
Report d'investissement compte 001 en recettes	20 732,38 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**4* Balance du Compte Administratif 2023 du Lotissement de La Galoisière 2****Fonctionnement**

Résultat de l'exercice ..	0,00 €
Excédent de l'année N-1	<u>+ 470,24 €</u>
<u>Résultat à affecter : Excédent</u>	470,24 €

Investissement

Excédent de l'année	0,00 €
Déficit de l'année N-1	<u>+ 3 561,63 €</u>
Résultat d'investissement : Excédent	3 561,63 €

Affectation du résultat : 470,24 €

Affectation en réserve d'investissement, compte 1068	0,00 €
--	--------

Report en fonctionnement, compte 002 en recettes 470,24 €
Report d'investissement compte 001 en recettes 3 561,63 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5* Balance du Compte Administratif 2023 du Lotissement de La Galoisière 3

Fonctionnement

Résultat de l'exercice .. 0,00 €
Déficit de l'année N-1 + 75,40 €
Résultat à affecter : Déficit 25 077,50 €

Investissement

Excédent de l'année 75,40 €
Excédent de l'année N-1 + 166 870,39 €
Résultat d'investissement : Excédent 166 945,79 €

Affectation du résultat : - 25 002,10 €

Affectation en réserve d'investissement, compte 1068 0,00 €
Report en fonctionnement, compte 002 en dépenses 25 077,50 €
Report d'investissement compte 001 en recettes 166 945,79 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6*Balance du Compte Administratif 2023 du Lotissement des Grandes Forges

Fonctionnement

Résultat de l'exercice .. 0,00 €
Excédent de l'année N-1 + 30 099,30 €
Résultat à affecter : Excédent 30 099,30 €

Investissement

Excédent de l'année 99,70 €
Déficit de l'année N-1 99,70 €
Résultat d'investissement : Néant 0,00 €

Affectation du résultat : 30 099,30 €

Affectation en réserve d'investissement, compte 1068 0,00 €
Report en fonctionnement, compte 002 en recettes 30 099,30 €
Report d'investissement compte 001 en dépenses 0,00 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2024-04-03 : VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX :

Monsieur Le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Considérant la réforme fiscale, réinstaurant la taxe d'habitation pour les résidences secondaires, les comptes administratifs de 2023, les prévisions pour 2024 et la réunion de la commission finances, en conséquence le Maire propose de maintenir les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2024.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du Code Général des Impôts

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer les taux d'imposition pour 2024 comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 40,49 %
- Taxe foncière (non bâti) : 31,47 %
- Taxe d'habitation : 15,29 %

CHARGE le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

2024-04-04 : BUDGETS 2024 :

1* BUDGET LOTISSEMENT DE LA GALOISIÈRE II 2024 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	<u>16 916,02</u>	Recettes	<u>16 916,02</u>
011 – Charges à caractère général	0	002 – Excédent de fonctmt reporté	470,24
042 – Opérat. Ordre Transfert section à s	16 445,78	042 – Opérat. Ordre transf sections	16 445,78
65 – Autres charges de gestion courante	470,24		

*** Section d'investissement**

Dépenses	<u>20 007,41</u>	Recettes	<u>20 007,41</u>
001 – Déficit d'investissement reporté	0	001 – Excédent investismt 2022 reporté	3 561,63
040 – Opérat. Ordre Transfert entre sections	16 445,78	040 – Opérat. Ordre transf sections	16 445,78
168741 – Dette à commune	3 561,63	16874 – Avance de la Commune	0

Ce budget est accepté à l'unanimité.

2* BUDGET LOTISSEMENT DE LA GALOISIÈRE III 2024 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	<u>152 565,81</u>	Recettes	<u>152 565,81</u>
002 – Déficit de fonctionmt 2022 reporté	25 077,50	002 – Excédent de fonctmt reporté	0,00
011 – Charges à caractère général	78 406,05	042 – Opérat. Ordre Transf section à s	99 651,15
042 – Opérat. Ordre Transf. Sections	49 080,26	70 – Vente de terrains aménagés	52 914,66
65 – Autres charges de gestion	2	74 – Participation de la Commune	0,00

*** Section d'investissement**

Dépenses	<u>216 026,05</u>	Recettes	<u>216 026,05</u>
040 – Opérat. Ordre Transfert entre sections	99 651,15	001 – Excédent Investismt reporté	166 945,79
16 – Rbt Avance Commune	116 374,90	040 – Opérat. Ordre transf sections	49 080,26
		168741 – Avance Commune	0,00

Ce budget est accepté à l'unanimité.

3* BUDGET LOTISSEMENT DES GRANDES FORGES 2024 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	<u>676 275,06</u>	Recettes	<u>676 275,06</u>
011 – Charges à caractère général	235 650,82	002 – Excédent fonctmt reporté	30 099,30
042 – Opérat. Ordre Transfert section à s.	410 624,94	042 – Opérat. Ordre Transf. Sections	646 175,76
65 – Autres charges de gestion courante	29 999,30		

*** Section d'investissement**

Dépenses	<u>646 175,76</u>	Recettes	<u>646 175,76</u>
001 – Déficit d'investissement 2022 reporté	0,00	040 – Opérat. Ordre transf sections	410 624,94
040 – Opérat. Ordre Transfert entre sections	646 175,76	16 – Avance de la Commune	235 550,82

Ce budget est accepté à l'unanimité.

4* BUDGET IMMEUBLE COMMERCIAL 2024 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	<u>44 120</u>	Recettes	<u>44 120</u>
011 – Charges à caractères général	42 960	002 – Excédent Fonctmt 2023 reporté	16 673,97
65 – Autres charges de gestion courante	10	75 – Autres prod. Gestion courante	27 446,03
66 – Charges financières	1 150		
67 – Charges exceptionnelles	0		

*** Section d'investissement**

Dépenses	<u>16 100</u>	Recettes	<u>16 100</u>
001 – Solde exécution reporté	0	001 – Solde d'exécution reporté	76,62
16 – Emprunts et dettes assimilées	16 000	10 – Excédent de fonctionmt capitalisé	16 000
23 – Travaux, constructions	100	20 – Immobilisations incorporelles	23,38

Ce budget est accepté à l'unanimité.

5* BUDGET ASSAINISSEMENT 2024 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	<u>65 391</u>	Recettes	<u>65 391</u>
011 – Charges à caractère général	32 192,47	002 – Excédent Exploitation reporté	20 056,22
012 – Charges de personnel	3 500	042 – Opérat. Ordre Transf. Sections	10 312
042 – Dotations aux amortissements	25 665,43	70 – Redev. Assainismt et taxes racc	35 022,78
65 – Autres charges de gestion courante	10		
66 – Charges financières	4 023,10		

*** Section d'investissement**

Dépenses	<u>58 399</u>	Recettes	<u>58 399</u>
040 – Amortismt Subvention équipmt	10 312	001 – Excédent investismt 2023 reporté	20 732,38
16 – Remboursement emprunts	16 650	040 – Amortissement études, réseaux	25 665,43
23 – Travaux d'extension de réseaux	31 437	10 – Réserve 2022	6 000
		13 – Participation à Travaux	6 001,19
		16 – Emprunt en euros	0,00

Ce budget est accepté à l'unanimité.

6* BUDGET COMMUNE 2024 :

*** Section de fonctionnement**

Dépenses	<u>794 235</u>	Recettes	<u>794 235</u>
011 – Charges à caractère général	255 017,86	002 – Excédent Fonctmt 2023 reporté	12 246,38
012 – Charges de personnel	360 000	013 – Atténuation de charges	5 800
014 – Atténuation de produits	42 400	70 – Produit des services	67 860
042 – Opération Ordre Transfert sections	0,00	73 – Impôts et taxes	30 000
65 – Autres Charges de gestion courante	99 260	731 – Fiscalité locale	415 476
66 – Charges financières	25 000	74 – Dotations, participations	243 372
67 – Charges exceptionnelles	1 000	75 – Autres produits courants	18 000,62
68 – Dotation aux amortismt et provisions	11 557,14	76 – Produits financiers	1 480
		77 – Produits exceptionnels	0

*** Section d'investissement**

Dépenses	<u>920 593</u>	Recettes	<u>920 593</u>
001 – Déficit d'Investissement 2023 reporté	0,00	001 – Excédent d'invst 2023 reporté	206 258,92
16 – Remboursement d'emprunts et cautions	638 165	040 – Opérations Ordre : Amortissem	10 557,14
20 – Immobilisations Incorporelles	0,00	10 – Dotations, Fonds, Réserves	194 244,94
21 – Immobilisations Corporelles	86 800	13 – Subventions d'Investissement	111 367
23 – Immobilisations en cours	195 628	16 – Emprunts et dettes assimilées	250 665
27 – Autres immobilisations financières	0,00	21 – Vente de terrain	5 000
		27 – Autres immobil. Financières	142 500

Ce budget est accepté à l'unanimité.

Ont été budgétisées en investissement les dépenses suivantes :

En restes à réaliser : du mobilier et ordinateur portable à la mairie, le remplacement du lave-vaisselle à la cantine.

En opérations nouvelles : Des plantations dans l'agglomération, du matériel technique d'illuminations et extincteurs, du mobilier à l'école, urbain et au square. Le réaménagement

des sanitaires existants de l'école, des travaux à la mairie, la vitrification du parquet à la salle des fêtes, une nouvelle tranche de reprise de concessions au cimetière, quelques travaux au logement communal du deuxième étage et la réfection de l'éclairage et des travaux de voirie au stade.

2024-04-05 : RÉAMÉNAGEMENT DES SANITAIRES EXISTANTS DE L'ÉCOLE : ATTRIBUTION DES MARCHÉS:

Le réaménagement des sanitaires existants de l'école a été décidé le 04 juillet 2023 (Délibération n°2023-07-02).

Un appel d'offres en procédure adaptée a été réalisé en février 2024 jusqu'au vendredi 22 mars 2024 à 12h00. Le rapport d'examen des offres a été présenté à la commission d'appel d'offres le vendredi 29 mars 2024, suite à l'ouverture des plis du 22 mars. Les critères de jugement des offres étaient : Valeur technique de l'offre pour 40 % et le prix des prestations pour 60 %.

Lot 1 Démolitions-Gros œuvre : 2 offres CHOISNET-BARDOU et TAVANO.

Lot 2 Menuiseries intérieures : 3 offres ROBERT Ludovic, LEROI et MENUISERIE FERRAND

Lot 3 Plâtrerie : 2 offres ROBERT Ludovic, PAPIN

Lot 4 Carrelages-Faïences : lot infructueux

Lot 5 Peinture-Sols souples : 1 offre : BOULFRAY

Lot 6 Électricité-Plomberie-Ventilation-Chauffage : 1 offre PASTEAU et une offre rendue hors délais, non analysée par le Maître d'Œuvre : PRÉCHAIS SERVICES.

Le Maître d'Œuvre (MMO), après analyse des offres propose de retenir les entreprises détaillées dans le récapitulatif ci-dessous.

Lots	Corps d'Etats	Entreprises	Estimatif PRO 2023 € H.T.	Options/ Variantes	Offres proposées € H.T.
1	DEMOLITION – GROS ŒUVRE	CHOISNET BARDOU	22 925.00	Offre comprenant la dépose du plafond de la salle de repos (607.41 € H.T.)	18 986.19
2	MENUISERIES INTERIEURES	FERRAND	12 625.00		14 189.71
3	PLATRERIE	PAPIN	9 511.60	Offre comprenant la fourniture et pose du faux plafond de la salle de repos (1035.39 € H.T.)	10 500.00
4	CARRELAGES FAIENCES	LOT INFRUCTUEUX	7 447.50		-----
5	PEINTURE – SOLS SOUPLES	BOULFRAY	4 437.20	Variante ratissage : - 661.12 € H.T.	4 700.00 - 661.12
6	ELECTRICITE PLOMBERIE VENTILATION CHAUFFAGE	PASTEAU	35 240.00	Option 1 : 1083.30 € H.T. Option 2 : 290.20 € H.T. Option 3 : 645.04 € H.T.	43 500.00 + 2 018.54
	TOTAL		92 186.30	TOTAL avec Options retenues Hors lot infructueux Hors demande commission d'accessibilité (remplacement d'une porte extérieure)	93 233.32

Le Maire suggère de valider les propositions du MMO.

ADOPTÉ PAR DOUZE VOIX POUR ET UNE ABSTENTION.

2024-04-06 : REMBOURSEMENT ACHATS À DES ÉLUES :

En raison de l'inauguration de la mairie prévue le samedi 13 avril 2024, deux élues ont acheté des ouvrages à la direction des musées d'Angers et des plantes au Jardiland de La Flèche. Ces deux magasins n'acceptent pas les paiements par les communes. Aussi le Maire propose de rembourser :

- 50 € à Madame Marie-Jo ROUAULT et
- 130,31 € à Madame Laurence COSNARD.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2024-04-07 : ADRESSAGE DEUXIÈME TRANCHE 7 LOTS LOTISSEMENT DE LA GALOISIÈRE 4 - BAULIN :

Conformément à la délibération du Conseil Municipal n°2022-05-15-1 du 05 mai 2022, le Maire propose de numéroter les sept lots viabilisés de la tranche 2 du lotissement de la Galoisière 4 - BAULIN comme suit :

- Lot 4, « 1 rue de la Vallée du Loir », Parcelle ZV 132
- Lot 5, « 3 rue de la Vallée du Loir », Parcelle ZV 133
- Lot 6, « 5 rue de la Vallée du Loir », Parcelle ZV 134
- Lot 7, « 7 rue de la Vallée du Loir », Parcelle ZV 135
- Lot 8, « 9 rue de la Vallée du Loir », Parcelle ZV 136
- Lot 9, « 11 rue de la Vallée du Loir », Parcelle ZV 137
- Lot 10, « 13 rue de la Vallée du Loir », Parcelle ZV 138

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2024-04-08 : DÉCISIONS MUNICIPALES MARS-AVRIL 2024 :

Le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation :

N°	Nature	Objet de la Décision
14-2024	Devis DE00982 POTTIER BATIMENT Le Grand Tessé 72270 Villaines-sous-Malicorne	Coulage de plots béton pour arrimer un barnum : 426 € HT.
15-2024	Devis C02-62265 ALTRAd VAD Collectivités 16 avenue Gardie 34510 Florensac	1 barrière Faro 1 m : 141,81 € HT.
16-2024	Devis 115 MSF Chapeau Gilbert La Roinelière 72200 Clermont-Créans	Remplacement serrure à larder axe 50 mm Porte Bar vers Petite salle des fêtes : 145,67 € HT.
17-2024	Contrat entretien N°8267 ARTISAV 72 Le Champ du Châtaignier RD 23 72210 Voivres	Entretien maintenance Chaudière Gaz à Condensation Orтели : 181,87 € HT.
18-2024	Devis 132295915 WURTH ZIO rue Georges 67158 ERSTEIN	Divers matériels de voirie : 380,04 € HT.
19-2024	Devis 240109 POLLENIZ 942 route du Mans Requeil	4 cages à ragondins et gants : 219,66 € HT.
20-2024	Devis 2024-009 HOMEGRAPHIC 78 rue d'An-Jou 49125 TIERCÉ	Bulletin Municipal été 2024 : 1679 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2024-04-09 : COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 14 MARS 2024 :

Le Maire demande à la deuxième adjointe de présenter le compte rendu du Conseil d'École du 14 mars 2024.

1- Interventions RASED/AESH/élèves en difficultés

L'AESH, (aide humaine mutualisée) accompagne 3 élèves de CP/CE1 et 1 élève de CM1.

2- Projets pédagogiques et vie d'école

Projet d'aménagement de la cour pour lequel les élèves avaient eu des interventions du CPIE et du CAUE en 2022/2023.

- Etude de faisabilité prise en charge et reçue par la mairie
- Prise en compte de cette étude puis prévisionnel établi par la mairie
- Etude faite concernant les jeux (constat de jeux vétustes)

Pas d'échéance pour le moment car contraintes budgétaires

- Classe de découverte cirque : pratique sportive et artistique
- Projet départemental d'Arts visuels ; Carnaval sur le thème du chapeau ; Animation culturelle au mois de mai au musée de la faïence à Malicorne : défilé dansé sur le thème du chapeau. L'APE et la coopérative prévoient de renouveler le petit matériel de cour (pédalgo, balles de jonglage, parachute...).

Spectacles : maternelles le 15/02 « Dans les jupes de ma mère » puis le 4/04 « Jeu » et élémentaires le 23/02 Faraetkoto ; « Jeu » aura lieu le 4 avril au matin pour les enfants de maternelle (grande section comprise) ; Projets sportifs de mai/juin sur 8 séances avec intervenants extérieurs de la communauté de communes : CM2 : tir à l'arc, CP/CE1 et CE2/CM1 : roller.

3- Sécurité

Dans le cadre du PPMS Risques majeurs, exercice de confinement lundi 18 mars : risque de tempête.

Temps scolaires :

Les enfants de maternelle doivent être accompagnés jusqu'à l'entrée de la classe.

En période de vigilance attentat les locaux sont fermés à clef après l'accueil des enfants au niveau des portillons, si des personnes extérieures interviennent dans l'école, les enseignantes doivent en être informées avant.

4- Travaux et achats

Suite au réaménagement des sanitaires des maternelles, la peinture du vestiaire d'accueil est sollicitée.

5- Points sur les TEP

Participation des enfants à la **période 2** du Pass éducatif :

Classe TPS-PS-MS 12 enfants participent sur les 16 à l'activité « Art et culture »

Classe GS 8 enfants participent sur les 9 à l'activité « cirque »

Classe CP-CE1 19 enfants participent sur les 21 à l'activité « Vivre ensemble - Les civilisations »

Classe CE2-CM1 24 enfants participent sur les 26 à l'activité « Gymnastique »

Classe CM2 11 enfants participent sur les 14 à l'activité « sports de raquettes »

Période 3 : du 12 février au 19 avril

TPS/PS/MS : Sieste/science et communication

GS : Prévention des accidents de la vie courante

CP/CE1 : Contes animés

CE2/CM1 : Environnement

CM2 : Multimédia

Période 4 : du 6 mai au 5 juillet

TPS/PS/MS : Sieste - Sport

GS : Sports athlétiques

CP/CE1 : Jeux d'antan

CE2/CM1 : Expression ou Cirque

CM2 : Les autres et moi

En réponse à une question des parents d'élèves, la municipalité a rappelé que **l'étude surveillée** est mise en place tous les soirs de 16h00 à 16h45 à partir du CE2.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

2024-04-10 : INAUGURATION DE LA MAIRIE :

Le Maire rappelle que la mairie sera inaugurée le samedi 13 avril 2024 à 11h00.

Les élus avec leurs conjoints sont invités ainsi que les agents, les présidents d'associations, les membres des commissions municipales, les entreprises ayant réalisé les travaux, le Maître d'Œuvre. La sous-préfète, le sénateur, les conseillères régionale et départementale,

la présidente de la Communauté de Communes du Pays Fléchois seront présents ainsi que la future secrétaire générale de mairie.

Le montage du barnum, sur la place du Docteur Gosselin, aura lieu ce vendredi 12 avril à 14h00, et le démontage le lundi 15 avril à 10h00. Les tables, chaises, nappes, verres seront installés samedi 13 avril à 9h00. Tous les élus disponibles seront les bienvenus.

2024-04-11 : FÊTE NATIONALE 2024 :

Le Maire rappelle que la fête nationale 2024 se déroulera le samedi 06 juillet.

Le Cyclo-Sport Fléchois sera contacté pour organiser une ou deux courses ainsi que l'artificier. La salade aux patates sera préparée par le Comité des Fêtes.

Quelles animations peuvent être retenues pour agrémenter cet après-midi festif ?

Structure gonflable ? Vide-greniers ? Coupe-ciseaux ?

Des olympiades pourraient être organisées avec la participation des enfants et l'association des parents d'élèves.

2024-04-12 : SOIRÉES ESTIVALES 2024 :

En raison de la fête de la terre, du commerce et de l'artisanat fin août, début septembre 2024, seules trois soirées estivales seront programmées sur cinq habituellement.

La soirée canoë kayak est retenue dès maintenant. Deux autres animations seront proposées très rapidement pour insertion dans le bulletin communal.

2024-04-13 : FÊTE DE LA TERRE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT :

Le Maire rappelle que la fête de la Terre, du Commerce et de l'Artisanat (FTCA) se déroulera cette année à Villaines les vendredi 30, samedi 31 août et dimanche 1er septembre 2024.

Il donne la parole à Jean-Marie PRECHAIS, Président de cette association qui informe que l'équipe règle les nombreux détails de cette grande fête.

L'association de Mutualisation des Animations du Comice Malicornais (MACOM) organise une réunion le vendredi 26 avril 2024 à la salle des fêtes. Les bénévoles pourront s'inscrire lors de cette rencontre, notamment pour le jeudi (installation) et le samedi soir (service du repas en assiette).

Les réservations pour les différents repas et spectacles sont ouvertes.

L'organisation sur le terrain a été abordée lundi 08 avril avec tous les acteurs : FTCA, MACOM, COMICE AGRICOLE. L'association des Jeunes Agriculteurs et les agriculteurs villainais seront parties prenantes dans cette fête.

Un plan de circulation sera imposé pour éviter des problèmes d'encombres.

Des anneaux olympiques seront installés prochainement sur l'espace intergénérationnel de la mairie. Les décorations sont en cours de création. La prochaine séance créative est fixée au mercredi 17 avril.

Le bulletin municipal de l'été présentera les temps forts de la FTCA. La première page y sera consacrée.

2024-04-14 : COMPTE RENDU DES TRAVAUX ET COMMISSIONS EN COURS :

1* COMMISSION COMMUNICATION

Marie-Jo ROUAULT annonce qu'une première réunion préparatoire pour le bulletin municipal de l'été s'est déroulée ce mercredi 10 avril. Il sera constitué de vingt pages.

Pour la page de couverture, des photographies aériennes par drone du village sont envisagées.

2* COMMISSION INFRASTRUCTURES ESPACES

Daniel GUÉRINET annonce que de la grave est nécessaire dans les chemins pour boucher les nids de poules.

Pour l'année 2024, le prolongement de l'enrobé (grave bitume) sera sollicité sur la Voie Communale n°1 du lieu-dit "La Sionnerie" à la maisonnette des "Justices".

L'entreprise COLAS va intervenir prochainement dans la rue de la Liberté aux Grandes Forges. La giration entre la rue de la Liberté et du Volier sera améliorée par un renforcement de la couche d'accroche. La mise en forme avec le trottoir de la rue de l'Argance sera étudiée.

La commune a reçu le résultat de l'étude de sols G1. Cette analyse permettra la vente des parcelles constructibles. A cet effet, le Notaire Maître VERRON de La Flèche viendra en mairie jeudi 18 avril à 14h00 pour collecter les documents nécessaires à la mise en vente.

3* COMMISSION GRANDIR À VILLAINES

Christelle PHILIPPE a réuni la commission Cantine pour élaborer les menus de printemps et de l'été. Agnès CERBELLE, Diététicienne a de nouveau été sollicitée.

L'Adjointe au Maire annonce que 3 jeunes de Villaines participeront au prochain chantier Argent de Poche. L'encadrement est un peu juste. Les élus disponibles de 14h00 à 17h00 les lundi 29, mardi 30 avril et jeudi 2, vendredi 3 mai 2024 peuvent toujours se présenter.

Une coordination en amont sera nécessaire pour acheter les matériaux. L'agent technique pourra les guider.

4* COMMISSION INFRASTRUCTURES BÂTIMENTS

Joël BIGNON informe les élus que le démarrage du chantier de réaménagement des sanitaires existants de l'école est le lundi 22 avril à 8h00. En amont les enseignantes souhaitent une aide pour déménager les locaux à rénover. Des cartons seront nécessaires.

La démolition puis le début de la reconstruction se fera pendant les vacances scolaires. Un nouveau câblage électrique est nécessaire.

L'adjoint au Maire souhaite programmer une réunion pour étudier le forfait "puits" du service assainissement. Une mise à jour est grandement nécessaire. La dernière date de 2010. Lors de cette commission, les travaux au restaurant « La Belle Époque » et au logement communal du deuxième étage seront examinés.

5* COMMISSION CADRE DE VIE

Laurence COSNARD annonce que l'agent technique polyvalent a préparé les dalles destinées à accueillir des bancs rue d'Anjou et chemin de la cantine. Des jardinières seront installées devant l'école à la place des plots rouges et blancs.

2024-04-15 : INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES :

Le Conseil Communautaire s'est réuni jeudi 04 avril à Crosnières pour voter le budget 2024. L'extension de la maison de santé de Villaines est budgétisée. La commission permanente du Conseil Départemental prévoit une subvention de 50 000 €.

Les travaux de la voie verte sont en cours. Il y a quelques désagréments pour des riverains et pour la voirie communale.

VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF À LA CRISE DE LA PSYCHIATRIE EN SARTHE ET EN SOUTIEN AU PERSONNEL DU CENTRE HOSPITALIER DU MANS (CHM) ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE (EPSM)

Comme la ville de La Flèche et la Communauté de Communes du Pays Fléchois, le Maire propose de prendre une délibération relative à la crise de la psychiatrie en Sarthe, et soutien au personnel du Centre Hospitalier du Mans (CHM) et de l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM), face à une situation très difficile due entre autres au manque de praticiens.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2024-04-16 : QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire lit le courrier de la famille BIGNON en remerciement des fleurs et de la présence à la sépulture de la mère de Joël.

Le Maire fixe les dates des prochains conseils municipaux :

- ✓ Mercredi 15 mai ou jeudi 23 mai si nécessaire.
- ✓ Jeudi 6 juin
- ✓ Jeudi 4 juillet

TOUR DE TABLE : Comme à chaque séance, les élus sont invités à poser des questions orales concernant les affaires de la commune.

Laurence COSNARD rappelle que le prochain atelier « création de fleurs » pour la fête de la terre de septembre, est programmé le mercredi 17 avril à 14h00 et à 20h00 à la salle des fêtes.

Marie-Jo ROUAULT remercie Gervais COMPAIN pour avoir posé les cimaises dans la salle du Conseil Municipal et le bureau du Maire. Elles permettront de changer les tableaux et de permettre des expositions.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

La séance est levée à zéro heure et dix-sept minutes.

Les membres présents ont signé le présent registre.

Laurent HUBERT

Jean-Marie CHALOIGNE

Daniel GUÉRINET

Christelle DOLBEAU

Christelle PHILIPPE

Laurence COSNARD

Joël BIGNON

Christophe PERDRIX

Marie-Jo ROUAULT

Virginie CARRÉ

Jean-Marie PRECHAIS

Christelle LEVILLAIN

Gervais COMPAIN